

Association romande contre la drogue

case postale 435, 1001 Lausanne
info@arcd.ch, CCP 10-765215-0

1. Nouvelles drogues synthétiques

Une prise de position de l'ARCD

Analyse/Diagnostic/Constat

Le terme «drogue synthétique» a commencé à être utilisé comme synonyme des drogues liées à la danse et à des fins récréatives à la suite de l'apparition de l'ecstasy et autres substituts d'amphétamines dans les milieux festifs de la drogue.

Il s'agit de substances chimiques psychoactives, souvent produites dans des laboratoires improvisés. Ces nouvelles drogues sont un casse-tête pour les autorités. Non seulement les substances proposées évoluent très rapidement, mais les fournisseurs rivalisent aussi d'ingéniosité pour échapper aux contrôles en ce qui concerne la production et la commercialisation des produits. Le principal problème de ces drogues est que l'on ignore ce qu'elles contiennent. Elles peuvent donc s'avérer extrêmement dangereuses.

Certaines drogues synthétiques ont des effets hallucinogènes et sont des stimulants ou des déprimeurs du système nerveux central. Le GHB est notamment un déprimeur. Il existe également des opiacés synthétiques tels que la méthadone, la péthidine, le fentanyl, etc.

Les amphétamines sont aussi des drogues synthétiques. Elles peuvent être absorbées par injection ou consommées sous forme de comprimés ou de poudre. Elles sont souvent mélangées dans des comprimés identiques à ceux d'ecstasy ou des substances analogues. Les métamphétamines quant à elles, sont des dérivés des amphétamines.

Position de l'ARCD

Les nouvelles drogues synthétiques représentent un réel casse-tête pour les autorités et les organismes luttant contre la drogue telle que l'ARCD. Les producteurs illégaux modifient légèrement la structure moléculaire d'une substance interdite afin d'obtenir des effets pharmacologiques similaires ou plus forts, évitant ainsi les poursuites.

L'ARCD demande davantage de fermeté à l'égard des dealers et des consommateurs de ces substances. Les efforts de répression de la part des autorités doivent avant tout être concentrés dans le monde de la nuit. En effet, il a été démontré que ces produits sont avant tout consommés dans diverses soirées à l'ambiance festive ou dans des bars et discothèques. De plus, les autorités se doivent d'être constamment à jour avec le catalogue des substances à placer sous contrôle car l'évolution est incroyablement rapide dans ce domaine.

Solutions proposées

Pour l'ARCD, plusieurs solutions peuvent être proposées pour enrayer la propagation de la consommation.

La prévention qui vise principalement à fournir des informations sur les drogues synthétiques, généralement avec des campagnes d'information publiques et des interventions dans les écoles.

Les activités de réduction des risques de proximité dans les lieux festifs qui comprennent des zones de repos, des tracts d'information et des bureaux sur le terrain.

L'information des consommateurs sur les risques de mélanger des substances (notamment l'alcool) et le dépistage rapide de nouveaux groupes à risque parmi les jeunes.

Remarques

Il convient de suivre de près l'augmentation du nombre de médicaments psychotropes, tels que la kétamine (anesthésique médical ou vétérinaire), détournés des sources légitimes.

Internet joue un rôle pervers en proposant divers kits de fabrication en ligne au sujet de la consommation de substances.

Sources

« Rapport annuel de l'UE sur l'état du phénomène de la drogue »
http://www.emcdda.europa.eu/attachements.cfm/att_34249_FR_Drugnet09FR.pdf
www.infodrog.ch